

### Après l'examen :

Il est recommandé de boire régulièrement le jour de l'examen, afin de favoriser l'élimination urinaire du produit injecté.

Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver systématiquement les mains après).

Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité très sensibles (aéroports, certains postes frontières, ...) que vous pourriez déclencher. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.

**Aucune précaution particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris pour les enfants en bas âge et pour les femmes enceintes. Les doses d'exposition sont toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.**

(Sources : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire(S.F.M.N))

### 7. Aspect financier

▶ Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

▶ A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

-----  
Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la scintigraphie aux plaquettes marquées.

#### **Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations**

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

**N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.**

-----  
**PÔLE IMAGERIE MÉDICALE**  
**SERVICE DE MEDECINE NUCLEAIRE**  
**Groupe Hospitalier Sud (Haut-Lévêque)**  
**05 57 65 64 08**  
-----



## **SCINTIGRAPHIE AUX PLAQUETTES MARQUEES**

**Madame, Monsieur,**

**Votre médecin vous a proposé un examen scintigraphique. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.**

**Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.**

### **La scintigraphie aux plaquettes marquées utilise des rayonnements gamma**

Ce système d'exploration permet de réaliser des images fonctionnelles du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont souvent déterminants pour porter un diagnostic précis.

Madame, Mademoiselle, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être veuillez le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

La quantité de médicament radiopharmaceutique administrée est extrêmement faible. Il n'existe pas de toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles ou très faibles doses et correspond approximativement, comme pour les examens de radiologie, à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée.

### **1. Nature de l'acte**

Votre médecin vous a proposé une **scintigraphie aux plaquettes marquées**. Elle permet d'étudier la durée de vie de vos plaquettes et de rechercher le siège éventuel de leur destruction.

### **2. Histoire naturelle de l'affection**

**Accepter** l'examen scintigraphique proposé peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter le traitement.

**Refuser** cet examen ne modifiera pas l'évolution de la pathologie mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement, ...).

### **3. Déroulement de l'acte**

A votre arrivée, votre dossier sera étudié et des questions vous seront posées afin de s'assurer de l'absence de contre-indications et d'avoir d'éventuels compléments d'information sur vos signes cliniques.

Le premier jour (prévoir 5 heures) :

- un prélèvement sanguin est réalisé. Le volume de sang prélevé dépend de votre nombre de plaquettes (NFS du matin).
- un radiopharmacien va isoler vos plaquettes et les "marquer" avec un produit radioactif. A l'issue de ce marquage, vos plaquettes vous sont réinjectées.
- un premier prélèvement sanguin est à nouveau réalisé au bout de 10 minutes après l'injection suivi d'autres prélèvements à 2, 4 et 8 heures.
- un premier cliché scintigraphique est effectué. La réalisation de ce cliché nécessite que vous soyez, en général, allongé sur un lit sans bouger, en respirant normalement. La gamma-caméra est positionnée au-dessus de vous, sans vous toucher ; l'enregistrement dure 10 minutes.

Les jours suivants, seul un cliché et un prélèvement sanguin sont effectués (prévoir environ 30 minutes).

Votre examen nécessite un traitement informatique des images enregistrées et une analyse des prélèvements sanguins. Le résultat sera envoyé au médecin qui a demandé la scintigraphie.

### **4. Bénéfices escomptés**

Cet examen permet de répondre aux questions que se pose votre médecin.

### **5. Les risques, incidents et complications**

▶ Si vous êtes une femme en capacité de procréer et sans moyen de contraception tel que pilule ou stérilet, vous devez réaliser, dans les 3 jours qui précèdent l'examen, un test de grossesse sanguin et amener le résultat le jour de l'examen. Si ce test s'avère positif, nous vous demandons de contacter le secrétariat. En dehors de la grossesse, qui est une contre-indication relative, cet examen peut être réalisé quel que soit l'âge, même chez l'enfant.

▶ L'injection du produit radioactif n'est pas douloureuse et les manifestations liées à l'injection sont exceptionnelles. De façon occasionnelle, une extravasation (passage en sous cutané) du produit radioactif peut se produire au point de ponction. Dans ce cas un traitement local sera mis en place et des dispositions à suivre vous seront transmises.

▶ Le niveau d'exposition aux rayonnements ionisants est de l'ordre de celui des examens radiologiques.

### **6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte**

#### **Pour l'examen :**

- ▶ Vous devez fournir une numération formule sanguine (NFS) du matin afin de que nous puissions calculer le volume de sang à prélever pour cette étude.
- ▶ Vous devez avoir arrêté les corticoïdes depuis au moins 48 heures, ne pas avoir reçu de transfusion de plaquettes dans les 4 jours qui précèdent le début de l'étude (ni pendant l'épreuve), ni d'injection d'immunoglobulines depuis 14 jours.
- ▶ Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.

#### **Pendant toute la durée de l'examen :**

- ▶ Vous ne devez pas avoir de bilan biologique qui nécessiterait un prélèvement d'un volume sanguin important.